

---

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## LES PRODUCTEURS DEMANDENT AUX MOTONEIGISTES D'ÉVITER LES TERRES AGRICOLES

**Saint-Hyacinthe, le 16 janvier 2023 – L'Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ), l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP) et l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ) demandent aux personnes possédant des véhicules récréatifs de circuler dans les chemins balisés et d'éviter les terrains privés et les terres agricoles pour garder les plantations intactes.**

Cette demande a pour but de protéger les productions végétales pouvant se trouver sur les terres empruntées par les motoneigistes. Le passage de ces véhicules peut causer des dommages considérables aux plantations et engendrer des pertes financières importantes pour les producteurs. Le respect de ces terres est essentiel pour continuer à « nourrir et verdier » le Québec, tout en contribuant à l'essor économique du monde rural.

La sécurité des motoneigistes est aussi un enjeu important. Les terres agricoles ne sont pas sécurisées et peuvent représenter un danger pour les utilisateurs de véhicules récréatifs. Les motoneigistes sont donc invités à circuler dans les 33 000 km de sentiers balisés et sécuritaires en se procurant les droits d'accès en ligne. (<https://fcmq.qc.ca/fr/droits-acces/informations/>).

L'APGQ, L'AQPP et l'APANQ existent depuis de nombreuses années. Elles assurent une représentation de leur secteur et font reconnaître la production ornementale québécoise auprès de toutes les instances. Ces associations contribuent à la recherche, à l'amélioration des normes de qualité et à une bonne utilisation de leur production.

-30-

Source principale : Gilles Brouillard  
Président de l'Association des producteurs de gazon du Québec  
APGQ  
apgq@quebecvert.com